

# échanges

Bulletin de l'Association Départementale  
pour l'Accueil des Gens du Voyage (ADAGV 79)

N°28 - Janvier 2024



## Éditorial, Le mot du président

2024!

A vous toutes et tous,  
Elu·es et responsables des services,  
sympathisant·es et adhérent·es,  
le président et les membres du conseil  
d'administration d'ADAGV 79  
vous présentent leurs meilleurs vœux.

Souhaitons que 2024 permette de  
retrouver le chemin de la paix et  
des solidarités, que nous œuvrions  
ensemble et soyons capables d'un  
monde soucieux des autres et  
de son environnement .

### SOMMAIRE

Bulletin de l'ADAGV 79 n°28

|                                                                                |       |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Edito et vœux                                                                  | 1     |
| Aires niortaises : état des lieux                                              | 2/3   |
| Terrains familiaux locatifs                                                    | 4/5   |
| Des outils pour le respect des droits<br>des voyageurs                         | 6     |
| Interventions en milieu scolaire<br>Santé/prévention<br>Adhérer nous contacter | 7/8   |
| Inscrire les Voyageurs dans<br>l'Histoire                                      | 9     |
| Bloc-notes et échos de 2003                                                    | 10/12 |

Nous tournons la page de 2023 et si cette année se termine dans un contexte mondial et national source d'inquiétudes, localement les effets s'en font ressentir et nécessitent d'agir : Avec 2023 s'achève le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage en Deux-Sèvres (2018-2023). Sa révision impose de réfléchir à l'implantation prochaine de terrains familiaux pour répondre aux voyageurs qui en sont très demandeurs. Il est tout aussi indispensable que ce nouveau schéma solutionne dans le long terme le manque de places d'accueil dans les aires aujourd'hui disponibles ou à rouvrir. Ce peu d'espaces proposés aux familles voyageuses dans le 79 impacte leur quotidien, les obligeant à s'installer dans des zones non autorisées d'où elles sont régulièrement expulsées après avoir été verbalisées. Notre dossier sur les aires d'accueil de la CAN, que vous retrouverez dans ce numéro, développe cette problématique.

Les discriminations ou atteintes aux personnes gangrènent le quotidien et le CORAH 79 (Comité Opérationnel de Lutte contre le Racisme, l'Antitsiganisme et l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT), piloté par la préfecture tente d'y faire barrage par un travail collectif d'associations auquel nous participons, dans un souci toujours présent de prévention auprès des plus jeunes.

Saluons encore et toujours le travail quotidien de nos bénévoles auprès des jeunes scolarisé-es et de leurs familles, l'intervention auprès de lycéens, leur présence sur les aires locales afin d'accompagner les familles et d'être à leurs côtés lors de litiges ou auprès des élu-es.

*Ne jamais renoncer* demeure plus que jamais une devise d'actualité !

**Le président, Guy HAAS**

# HABITAT

## AIRES NIORTAISES : ETAT DES LIEUX



Vous l'avez certainement remarqué ces derniers mois, autour de Niort s'installent des campements de Voyageurs sur des zones non autorisées (Avenue de Nantes, du côté de l'Acclameur, route de La Rochelle, quartier St Liguairé...) à peu près une douzaine. Régulièrement les forces de l'ordre interviennent sur l'un ou l'autre de ces espaces, verbalisent et expulsent les voyageurs qui n'ont d'autre solution que de recommencer... ailleurs... s'ils veulent continuer à travailler sur Niort et à scolariser leurs enfants.

### Pourquoi en est-on arrivé là ?

Sur la CAN on compte 5 aires (Noron, La Mineraie, Chauray, Aiffres et La Crèche) soit 112 emplacements. Il existe aussi sur Chauray une aire de grand passage, mais comme son nom l'indique ouverte aux voyageurs lors de grands rassemblements du type pèlerinages et donc non praticable en dehors de ces périodes. Mais actuellement l'aire de Chauray est fermée depuis 2 ans, soit 20 places en moins sur une zone, pour ne pas dire un département, où l'offre est déjà bien en deçà des besoins, une offre qui répond juste à l'obligation légale qui est faite en France aux villes de plus de 5000 habitants de mettre des aires d'accueil à disposition des voyageurs. Or, notre département à dominante rurale, compte peu de villes de plus de 5000 habitants : CQFD, plus de demandes que d'offres. Notons au passage que les voyageurs, contrairement aux autres citoyens ne peuvent vivre où ils le souhaitent, cette loi conditionnant leurs espaces de résidence sur des aires bien définies sous peine d'amende et d'expulsion.

Sur les aires d'Aiffres, de Noron, de La Mineraie il y a peu de mouvement, les familles installées y restent, par choix, par nécessité scolaire pour le bien de leurs enfants, pour l'accès à l'emploi aussi et surtout. De fait, ces familles sont très demandeuses de terrains familiaux (voir article dans ce numéro) mais l'enquête sur leurs besoins menée par le MOUS est encore en cours.

Sur les zones non autorisées de stationnement, les services (eau, électricité, ramassage des ordures, sanitaires) sont réduits à néant : pourtant les voyageurs concernés demandent que l'on mette par exemple des bennes à leur disposition et à leurs frais, mais sans ne jamais rien obtenir. Petite avancée mi-décembre, l'aire de grand passage a été ouverte mais cela ne répond qu'à de l'urgence et aucunement aux besoins des voyageurs-citoyens (on l'oublie trop souvent !) niortais. Les conditions de vie, en hiver notamment, y relèvent de la plus grande précarité.

### Etat des lieux sur Noron et La Mineraie

A ce sujet et pour évoquer dans un même temps l'état des lieux des aires de Noron et la Mineraie sur Niort, notre association a rencontré en mairie le 12 décembre dernier deux adjoints, M. Videau et Mme Niéto et nous les remercions ici pour leur écoute attentive et l'intérêt porté à nos requêtes.

Ainsi, lors de cette entrevue, après avoir évoqué la situation alarmante du manque de places au niveau de la CAN, nous avons détaillé avec eux l'état actuel des aires sur la commune de Niort. Plusieurs membres de l'association s'étaient en amont rendus sur chacune des aires pour organiser avec les Voyageurs une visite qui a permis de constater la nécessité absolue de réparations, de revoir le mode de fonctionnement, de prendre en compte les besoins sociaux...

## Des Urgences qui attendent des réponses

ADAGV79 a pu fournir aux élus un dossier complet de cet état des lieux, soulignant les urgences et proposant des pistes pour répondre aux nécessités. Parmi les dysfonctionnements observés on trouve l'absence d'état des lieux à l'entrée et à la sortie de l'aire, une remise aléatoire de reçus pour paiement de l'eau et de l'électricité, des robinets peu économiques et défectueux dans les douches, des espaces communs (et non privatifs) non entretenus par les services, des prises électriques non utilisables, l'absence d'extincteurs, des abords utilisés comme une déchèterie sauvage par des personnes extérieures au campement, des blocs sanitaires exposés aux quatre vents et aux pluies abondantes, ce qui abîme l'électroménager, l'humidité qui gagne les sanitaires, un évier défectueux, des murs fissurés lors du séisme, d'autres à repeindre, des sols à refaire... Des coupures d'eau ou d'électricité qui pourraient être évitées si un forfait était mis en place comme le font d'autres communes et comme le demandent les Voyageurs... Une assistante sociale non remplacée malgré les besoins.

Ce qui est certain, c'est que toutes les familles font leur possible pour maintenir ces espaces propres, entretenus, aménagés du mieux qu'ils peuvent, mais la vétusté est là, et les travaux ne sont pas de leur ressort.

## Des promesses à tenir...

Dans un article de la NR paru le 14 juin 2022 on pouvait lire « le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, adopté en 2018 et qui prend fin en 2023 (avant d'être renouvelé), exhorte la collectivité d'étendre ses capacités d'accueil de 20 à 40 places.

Photos Aire de Noron décembre 2023



*Il reste un an pour l'appliquer, faute de quoi la collectivité pourrait en subir des conséquences « pratiques », avertit la préfecture : par exemple, « l'octroi du concours de la force publique par le préfet en cas de demande d'expulsion lors d'une occupation illicite d'un terrain n'est possible que si [la collectivité] remplit ses obligations », notent les services de l'État. »*

## Un nouveau schéma d'accueil et d'habitat des GDV très attendu !

Nous sommes à l'aube de 2024, un an et demi est passé et... rien ne s'est passé !

Mais les voyageurs continuent d'être régulièrement chassés et verbalisés... et les seuls vrais travaux effectués sur l'aire de La Mineraie sont l'aménagement de WC l'été 2023, mais il était temps, jusque-là les voyageurs n'avaient droit qu'à des toilettes à la turque !

Dans ce même article de la NR, on lisait à propos de l'aire de Chauray toujours fermée : « *Profitera-t-elle des 323.000€ prévus pour la réhabilitation des quatre aires d'accueil ? C'est la somme que la Can prévoit d'investir, votée au dernier conseil communautaire. Des demandes de subventions ont été faites à l'État, dans le cadre de France Relance.* »

2024 devrait donc voir un nouveau schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, mais ce qui s'écrit sur le papier ou se vote en assemblées doit avoir des effets concrets sur le terrain.

Il s'agit tout autant de respecter la loi que la dignité à l'égard des Voyageurs, leur citoyenneté passe aussi par un espace de vie adapté, conforme et confortable.



# TERRAINS FAMILIAUX LOCATIFS :

Une demande croissante  
mais une offre qui peine encore à venir



## CERIZAY : UN PAS EN AVANT POUR DES TERRAINS FAMILIAUX

Le service « accueil des gens du voyage » de l'AGGLO du BOCAGE BRESSUIRAIS se réunissait le 16 novembre dernier en présence de Jérôme **BARON** Vice-Président Habitat, Logement : à l'ordre du jour le projet de terrains familiaux locatifs à Cerizay.

Compte tenu du coût et d'une aide de l'État plafonnée, le projet sur Cerizay s'oriente vers la location ou la vente de terrains de 500m<sup>2</sup>, comprenant une reprise de terrassement avec entrée et clôtures des parcelles et un aménagement réduit pour ce qui concerne les réseaux d'eau et d'électricité ainsi que l'assainissement et la viabilisation. La maîtrise d'ouvrage pourrait revenir à la communauté d'agglomération. Certaines contraintes sont évoquées : le contrôle du chantier et ensuite celui de l'aménagement des terrains par les familles. L'implantation d'un mobil home ou d'un chalet est à leur charge, mais les familles sont d'accord, et l'accès aux terrains locatifs implique un loyer mensuel y compris sur les périodes de voyage des familles. Le projet est donc lancé, une première famille, les Debard, va pouvoir en bénéficier. Il reste à en débattre en équipe municipale sur Cerizay. La Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais prévoit de porter le projet à l'échelle de son territoire sur plusieurs communes. Cela devrait permettre d'apporter une réponse aux familles contraintes de stationner aujourd'hui en zones non autorisées.

### A savoir...

|                  | Types de terrains familiaux (Source : FNASAT) |                                               |                                   |                                                        |
|------------------|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Offres d'habitat | Offre privée                                  | Offre publique                                |                                   |                                                        |
| Occupation       | Propriété privée<br>Location privée           | Location<br>Accession                         | location                          |                                                        |
|                  |                                               |                                               | Sociale<br>Logement social adapté | Publique<br>Terrain familial locatif des collectivités |
| propriétaire     | Propriétaires privés (GDV ou non)             | Opérateur social public ou association agréée |                                   | collectivité                                           |

Un terrain familial est un aménagement public ou privé, locatif ou en pleine propriété. Il est destiné à une famille (souvent élargie) et se compose d'un habitat mobile - une ou plusieurs places de caravanes - et généralement d'une construction d'appoint.

La loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) et ses décrets d'application viennent modifier le Code de l'urbanisme notamment de façon à ce que : la constructibilité en zones agricole et naturelle soit rendue possible dans les règlements de PLU dans les secteurs de taille et de capacité d'accueil limités (STECAL) pour des terrains familiaux locatifs destinés à l'habitat des Gens du Voyage.

Le nord du département a donc quelques longueurs d'avance sur le niortais : lors de nos visites sur les aires de la CAN, nous avons pu constater que la demande d'accès à des terrains familiaux est très forte, ce qui s'explique par la scolarisation des enfants, l'accès à l'emploi, aux soins, le peu de places disponibles sur les aires actuellement...

Sur le niortais, à ce jour, les communes pressenties pour la construction d'un habitat adapté ne sont pas encore validées. Des terrains familiaux ou d'accueil seraient prévus prochainement à Echiré et Saint-Gelais : Le maire de la commune a transmis qu'il y aurait un terrain disponible pour la construction d'un habitat adapté. A suivre donc... Lors de notre RV du 12 décembre avec des élus en mairie, nous avons abordé ce point d'importance, espérons que ce sera pris en compte dans les mois à venir.

A noter : Une enquête au niveau de la CAN a commencé en mars 2023 (MOUS\*) ; elle a pour but d'enquêter auprès de familles de voyageurs sur leurs besoins dans le domaine de l'habitat et notamment de l'habitat adapté. [\*La Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale a pour objectif de promouvoir l'accès au logement des personnes et familles défavorisées.] L'enquête sociale auprès de toutes les familles est en voie de finalisation, reste la recherche de terrains, encore en cours.

### Une petite avancée ... mais des projets qui piétinent souvent !

Au Nord comme au Sud du département, répondre à la question de l'habitat des gens du voyage demeure semble-t-il une problématique certaine pour les collectivités en charge de ce dossier.

Depuis longtemps sur l'AGGLO 2B du Bocage bressuirais un grand terrain avait été acquis (à l'entrée de Bressuire, route de Niort, non loin de l'actuelle aire d'accueil) dans le but d'y construire de l'habitat adapté. Avant mars 2020 (premier confinement) les familles demandeuses sur Bressuire avaient été invitées à participer à une réunion par le personnel administratif concerné par l'Habitat avec l'idée de recenser les besoins (rappelons que ce recensement avait déjà été fait par l'élue en charge des GDV dans l'équipe précédente...) Or, depuis mars 2020 rien n'a été entrepris à Bressuire pour ce qui concerne l'habitat adapté. ***On ne peut donc que se réjouir que La Communauté d'Agglo du Bocage Bressuirais prévoit de porter le projet à l'échelle de son territoire sur plusieurs communes, espérons qu'enfin cela se concrétise !***

Du côté de Cerizay, qui relève aussi d'AGGLO 2B, dès décembre 2021 était acté un projet concernant déjà le développement de terrains locatifs, l'étude devait être précisée sur l'année 2022 et la réalisation effectuée en 2023. Ce projet partait sur des idées bien plus généreuses que ce qui a été envisagé lors de la réunion de novembre dernier. L'inflation avait été avancée comme argument pour revoir le projet à la baisse, mais force est de constater que sur l'AGGLO 2B, d'autres projets ne semblent pas rencontrer de difficultés budgétaires pour leur réalisation. Il serait temps de considérer à part entière la citoyenneté des Voyageurs !

**A suivre donc !**

# DES OUTILS POUR LE RESPECT DES DROITS DES VOYAGEURS



## Le CORAH 79

Deux membres de notre association, Sophie et Fabienne, participent aux réunions du CORAH des Deux-Sèvres. Il s'agit du Comité Opérationnel de Lutte contre le Racisme, l'Antitsiganisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT, piloté par la préfecture. Lors de la réunion de novembre dernier nous avons eu l'occasion de faire remarquer que le document support ne reprenait aucunement la notion d'Antitsiganisme. Notre remarque a été entendue par Mme La préfète, et nous sommes intervenus afin de modifier cela sur le document cadre.

Le CORAH 79 réaffirme dans son plan départemental que dans un contexte de recrudescence des actes racistes, antitsiganistes et antisémites et de la haine anti-LGBT, l'état doit protéger les citoyen/nes et garantir leurs libertés individuelles. Et comme le précise le préambule de ce document, « La lutte contre le racisme, l'antitsiganisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT+, déclarée « *grande cause nationale en 2015* » par le Président de la République, doit également être un moyen de réaffirmer les valeurs de la République. » L'intervention de tous les acteurs est sollicitée, le recours aux sanctions pour répondre à ces actes racistes et haineux est elle aussi rappelée. Des plans d'action sont proposés, notamment pour ce qui concerne la régulation d'internet et des réseaux sociaux et l'incontournable transmission de valeurs humaines et républicaines qui s'appuient sur l'Éducation.

Certes, les discriminations envers les GDV, l'antitsiganisme dont ils font les frais au quotidien (recherche d'emploi, achat de terrain, évacuations systématiques de terrains malgré l'absence d'aires suffisantes...) sont peu médiatisées (la presse aurait même souvent tendance à les incriminer dans les reportages dont ils font l'objet). Leur citoyenneté doit être respectée, leurs droits reconnus. Nous sommes dans le plan de lutte anti tsiganisme (2023 -2026) et peu de choses bougent. Les institutions ne doivent pas nous oublier !



**D** Défenseurdesdroits  
Ministère de la Justice

## Le Défenseur des droits

Une plaquette du Défenseur des droits est disponible : **« Gens du Voyage, vous aider à faire respecter vos droits »**. Nous la distribuons lors de nos visites sur les aires du département. La plaquette présente les outils, construits avec les associations de voyageurs, qui visent à les aider à faire respecter leurs droits et faciliter leur recours à l'institution.

Pour répondre au mieux aux besoins des « Gens du voyage », le Défenseur des droits a consulté les associations de voyageurs aux différentes étapes du projet. Grâce à ces échanges, **seize situations fréquentes d'atteintes aux droits ont été identifiées et font l'objet de fiches thématiques**. Les voyageurs y retrouveront pour chaque situation ce que peut faire le Défenseur des droits et les étapes à suivre : à qui s'adresser, les documents à rassembler... On peut retrouver l'ensemble de ces fiches sur ce site :

[Défenseur des Droits](https://www.defenseurdesdroits.fr)

<https://www.defenseurdesdroits.fr/gens-du-voyage>

Cette année, en décembre, une famille a eu recours au défenseur des droits suite à un différend avec la mairie de Niort lié à l'occupation d'un terrain dont ils sont propriétaires. L'affaire est en cours.

# INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE



Notre association ADAGV79 propose ses services auprès des établissements scolaires, du primaire au lycée : il s'agit d'interventions en classe, s'appuyant sur des outils pédagogiques variés (vidéos, photos, articles de presse, articles de lois...) adaptés au niveau des élèves et aux programmes: en lycée par exemple, le contenu s'adapte aux cours d'EMC. L'oral et les échanges, toujours très riches, sont privilégiés. Pour 2024 nous prévoyons des interventions en écoles primaires sur le niortais.

**Au Lycée St André de Niort :** Cette année encore, plusieurs associations intervenaient le 21 novembre dans l'après-midi auprès des classes de seconde. Pour ADAGV79 Fabienne et Agnès rencontraient 2 heures durant un groupe de treize élèves de seconde. **Le thème de réflexion retenu était « Voyageurs et citoyenneté ».** Après la présentation de notre association, les élèves ont participé à un « pêle-mêle » sur ce qu'ils savent, pensent des voyageurs ; évidemment les préjugés fusent souvent mais nous sommes là pour justement déconstruire ces idées préconçues. S'en est suivi, après une courte vidéo dans laquelle William Acker (juriste et lui même d'une famille de Voyageurs) aborde simplement la problématique, une réflexion sur qui sont les voyageurs, historiquement, administrativement... Puis, en binômes ou trinômes les élèves ont été invités à réfléchir sur des documents autour de thématiques telles que les camps d'internement pendant la seconde guerre mondiale, le carnet de circulation, l'engagement de l'état (aires d'accueil) et le respect des droits des voyageurs (rapport de l'OCDI...). Chaque groupe a ensuite présenté aux autres leur thématique et leurs remarques. Les élèves ont totalement adhéré au dispositif, ont fait preuve d'un vif intérêt et leurs réflexions prouvent que de telles interventions participent à construire le savoir et à déconstruire les préjugés. La lutte contre les racismes et autres discriminations (voir article sur le CORAH) nécessite de s'adresser très tôt aux jeunes pour les aider à se forger une pensée humaniste garante d'un mieux vivre ensemble.

Pour nous  
(re)joindre :

06 81 96 48 96

ou

[contact@adagv79.fr](mailto:contact@adagv79.fr)

Plus d'informations sur  
[adagv79.fr](http://adagv79.fr)



Adhésion ;  
Individuelle 10€ - Familiale 15€ -  
Association/groupe 20€

Merci de l'adresser au trésorier de l'association  
Guy Rousseau,  
19 rue de Fontenay 79160 Coulonges sur l'Autize

Siège social : Maison des Associations  
12 rue Joseph Cugnot 79000 Niort  
Courrier : 15 rue du Doignon 79180 Chauray

## ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI SCOLAIRE SUR LA REGION NIORTAISE ET BENET

L'accompagnement scolaire pour les enfants du voyage commencé en septembre à l'école et au collège de Benet s'est poursuivi jusqu'en juin avec Sylvette et Josiane. En mars, deux familles se sont déplacées sur l'aire de Saint-Gelais, Fabienne a alors quitté l'équipe de Benet pour soutenir la famille en difficulté, une de leurs enfants étant hospitalisée à Bordeaux puis à Niort. Il s'agissait d'emmener les enfants à l'école et d'apporter un soutien scolaire certains jours. Les enfants ont été assidus, surtout Clément, et ont bien progressé. Les parents ont pris le relais en septembre et depuis la rentrée les enfants sont très réguliers en classe. Clément aime beaucoup l'école et s'y est fait de nombreux amis.

**Au collège, l'inclusion dans les classes s'est avérée difficile par manque de moyens d'accompagnement, les 3 adolescents n'étaient pas assez autonomes pour rester seuls en classe si nous n'y étions pas.** De leur côté, les parents n'étaient pas motivés pour les emmener. Nous avons donc dû modifier la prise en charge mais ils ont tout de même profité au mieux des temps de présence, les filles s'impliquant davantage que le garçon. A la rentrée 2023, pour des raisons de disponibilité Sylvette et Fabienne n'ont pas pu reprendre le suivi bénévole au collège.

Merveille, inscrite aux cours du CNED, a intégré la classe passerelle en octobre au collège Fontanes sur Niort, son père dialysé plusieurs fois par semaine devant rester à proximité de Niort. Kéren qui a 16 ans doit suivre des formations cette année. Mais Mathis qui n'a que 15 ans n'est plus scolarisé. Lévy a intégré une classe de 6<sup>ème</sup> mais n'est malheureusement pas du tout régulier en cours, ses parents étant opposés à cette inclusion en collège. C'est dommage car c'est un enfant qui a beaucoup travaillé pour rattraper son retard, il aime lire et avait le projet de s'orienter vers les métiers de la cuisine. Jérémy son petit frère est très peu présent en classe et donc en grande difficulté. Laruth, leur sœur, a bien progressé et devrait intégrer une 6<sup>ème</sup> l'an prochain. De son côté Ézéchiél a de grandes possibilités, il est appliqué et profite au mieux des temps de classe et de soutien mais il n'est pas toujours assidu. Quant à Éden et Nathan, ils sont assez réguliers en classe et de fait, progressent bien.

En février nous avons pu échanger avec une professeure des écoles nouvellement nommée au collège public de St Maixent et en charge des voyageurs et des allophones.

**Force est de constater qu'aujourd'hui bon nombre de familles comprennent l'enjeu de la scolarisation pour leurs enfants et s'engagent dans leur suivi, à commencer par l'implication dans leur assiduité en classe. C'est un des arguments très souvent avancé lorsqu'il est question de stationnement régulier sur une aire ou de demande de terrain familial. La scolarisation en collège reste plus complexe entre inclusion, CNED ou classe passerelle, et nécessiterait un accompagnement plus conséquent. Il reste aussi à accompagner les jeunes et leurs familles pour ce qui est de l'après collège, l'après 16 ans : quelle orientation, quelle formation professionnelle envisager par exemple ? Et cette problématique concerne davantage les filles et conditionne leur devenir.**

## SANTE ET PREVENTION



Nous avons rencontré Sandrine sur l'aire de St Gelais : **Elle occupe le poste d'infirmière «hors les murs» en charge de publics en grande précarité** et son travail s'oriente notamment sur l'accompagnement possible des gens du voyage. C'est ainsi qu'une animation de 2h a pu être mise en place sur le terrain le 3 juillet dernier. Mais, elle en fait le constat, beaucoup de familles restent encore méfiantes ne comprenant pas l'intérêt des séances de prévention proposées autour de thèmes comme l'hygiène de vie, l'alimentation, le sommeil ... L'expérience demeure néanmoins indispensable à renouveler.

# INSCRIRE LES VOYAGEURS DANS L'HISTOIRE

Musée mémorial de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire)



Dans le cadre de son plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et l'antitsiganisme, le gouvernement annonçait le 20 janvier 2023 la création, sur le site de Montreuil-Bellay, d'un musée à la mémoire de la persécution des voyageurs durant la Seconde Guerre mondiale.

Il était temps que l'historiographie se saisisse de ce tragique pan de l'histoire : **de 1941 à 1946, quelques 1 800 Tsiganes ont été internés dans cette commune située à 60 kilomètres de Cholet** (mais c'est sans compter les 30 autres camps d'internement sur le sol français sur la période). De leur captivité, il ne reste que des ruines ainsi qu'un espace commémoratif (voir photo) inauguré en 2016 par le président François Hollande, qui avait alors enfin reconnu le rôle de l'État français dans la persécution des gens du voyage.

**Ce projet de musée vise à sauvegarder les vestiges existants ainsi qu'à créer un espace d'exposition permanente dans un bâtiment attenant au site. L'ouverture est prévue en 2026.** Le Centre Régional "Résistance & Liberté" de Thouars pilote le projet et a contacté notre association afin de nous parler du travail en cours, pour que nous puissions relayer l'information auprès des voyageurs du département, et, éventuellement obtenir aussi des récits de vie liés à ces camps. Lors de nos visites sur les aires niortaises nous évoquons ce projet, mais force est de constater que la mémoire de ces camps s'est estompée chez les plus jeunes. En 2026, à l'ouverture, notre association pourra envisager d'organiser une visite pour les voyageurs des Deux-Sèvres, notamment pour les plus jeunes.

En juin dernier, Anna Lagrenée-Ferret, voyageuse de 81 ans, adressait une longue lettre à Mme Borne 1<sup>ère</sup> ministre, via le site Médiapart. En voici un extrait « *Madame La Ministre, si le mémorial est pensé avec nous, les Voyageurs, les gens pourraient nous connaître et nous comprendre et donc ne pas s'opposer aux maires qui veulent bien nous accueillir. Moi ce que je voudrais, c'est que le mémorial mette fin aux discriminations et au racisme d'aujourd'hui.\** » Nous ne pouvons qu'adhérer à son souhait, connaître l'histoire n'a de sens que si cette connaissance fait barrage au retour des horreurs du passé.

Retrouvez la lettre dans son intégralité sur [Le Club de Mediapart https://blogs.mediapart.fr/anna-lagrene-ferret](https://blogs.mediapart.fr/anna-lagrene-ferret)



Voleurs de poules ?

Voleurs d'enfants ?

Voleurs de cuivre ?

**Il serait grand temps de mettre fin à ces préjugés !**

**Vous disposez de quelques heures par semaine ou par mois ? Venez nous rejoindre !**

Que vous soyez pédagogue, éducateur/trice, infirmier/e, médecin, gestionnaire, formé/e à la communication, photographe, web master ou autre, ou si vous voulez simplement mettre votre bonne volonté au service du développement des relations humaines...

**Toutes les compétences seront les bienvenues !**

Pour nous contacter :

**06 81 96 48 96      [contact@adagv79.fr](mailto:contact@adagv79.fr)**



**Association Départementale pour  
l'Accueil des Gens du Voyage**



**Cette année encore ADGAV79 était présente à PICASSOS, un rendez-vous**

**annuel qui permet d'aller à la rencontre des niortais.es, d'expliquer notre action associative et... d'inviter ceux et celles qui le veulent à nous rejoindre et à qui s'adressait notre flyer, toujours d'actualité, cher/es lecteurs et lectrices ! Rejoignez-nous !**



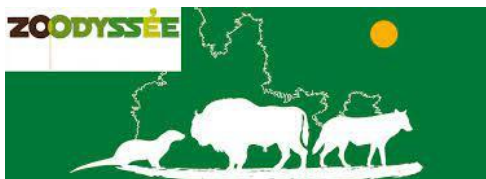
Pas moins de 80 pèlerins-voyageurs en ce début décembre à la Basilique Notre Dame de la Pitié à la Chapelle St Laurent, en Nord Deux-Sèvres pour ce rendez-vous annuel. Un autre pèlerinage est prévu à Port des Barques début mai 2024.



Des temps forts pour la communauté des Voyageurs.

# Du côté des enfants

Cette année, à deux reprises des membres de l'association ont organisé deux sorties en direction des enfants du voyage, l'une au zoo de Chizé en avril, une autre en juin pour assister à un spectacle circassien sur St Gelais.



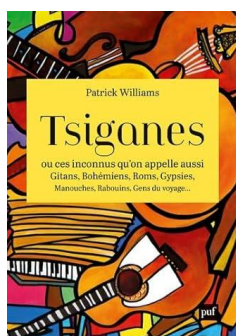
Nous avons profité des congés scolaires de printemps en avril dernier pour proposer aux enfants présents sur l'aire de Benet de passer une journée avec pique-nique sur le domaine de Chizé.

Clément Ézéchiél, Kéren, Merveille, Nancy, ainsi que Marie et Nephtalie sa fille sont venus à la découverte des animaux et de leurs espaces. Un groupe fort sympathique et dynamique, curieux et sensible à l'environnement. Arpenter ensemble un espace conçu pour la découverte, une autre façon d'apprendre pour ce petit groupe d'enfants et d'adolescents ! Mention spéciale de leur part pour les animaux de la ferme et les ours !

C'est en juin que l'association a proposé une autre sortie aux enfants : aller à la rencontre d'autres voyageurs, les circassiens. Le Cirque Hart avait planté son chapiteau sur St - Gelais et deux groupes d'enfants ont pu assister à une représentation. Le dimanche 10 juin pour Nancy, avec sa petite sœur et une cousine et le mercredi 14 juin pour Merveille, Clément, Galila et Agathe. **Conformément à la législation, le cirque Hart ne présente pas d'animaux sauvages mais maintient une activité séculaire qui sait se renouveler et qu'il faut apprendre à connaître et soutenir en allant au spectacle : entre rires, émotions et sensations fortes, les enfants en sont revenus enchantés.**



## Des « bulles » qui en disent un peu plus...



**Tsiganes, ou ces inconnus qu'on appelle aussi Gitans, Bohémiens, Roms, Gypsies, Manouches, Rabouins, Gens du voyage... de Patrick Williams , 600 pages , 2022**

Patrick Williams était (entre autres !) ethnologue. Ce livre posthume est construit en deux parties : « Souvenirs » et « Définitions ». « Souvenirs » est le récit de la rencontre de Patrick Williams avec les Manouches de la Creuse et avec les Rom Kalderash de Paris. La deuxième partie, « Définitions », explore ce qui n'a jamais cessé de l'intriguer : que les Manouches et les Roms apparaissent à la fois si différents et si semblables. Qu'en est-il dès lors de la totalité tsigane ?

## NOËL sur les aires niortaises de Noron et la Mineraie



En Décembre malgré la pluie et le grand froid rendant la vie encore plus compliquée sur les aires niortaises, les voyageurs n'hésitaient pas à décorer les lieux. **Une mention spéciale pour l'aire de Noron sur laquelle Alexia a organisé un espace Noël chaleureux et un grand merci à Kinslay qui a profité de notre passage pour dessiner son Noël à elle !** Espérons que le Père-Noël de la CAN réalise en 2024 leurs vœux d'amélioration des espaces sanitaires, à commencer par des robinets de douches neufs et adaptés !



### Médiathèque Matéo Maximoff Le centre de ressources Fnasat-Gens du voyage / Études Tsiganes

59 rue de l'Ourcq - 75019 Paris

Tél : 01 40 35 12 17 - [documentation@fnasat.asso.fr](mailto:documentation@fnasat.asso.fr)

#### HISTORIQUE

Le centre de documentation existe depuis 1949. Il a été créé et géré par l'association Études Tsiganes jusqu'en 2004. A cette date l'association Études Tsiganes et la Fédération UNISAT (Union nationale des institutions sociales d'action pour les Tsiganes) ont fusionné. **C'est ainsi qu'est née la FNASAT- Gens du voyage (Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage).**

Le centre de ressources est ouvert au public et propose aux associations du réseau FNASAT un réel outil de travail.

#### SERVICES

- Consultation sur place
- Prêt de livres, CD, consultation du fonds audiovisuel
- Recherches documentaires à partir de la base de données informatisées (RV sur leur site)
- Rencontres thématiques au siège de la FNASAT

#### LE CENTRE DE RESSOURCES

-Rassemble et diffuse les informations concernant les Tsiganes/Gens du voyage (Roms, Sinté, Manouches, Gitans, Yéniches...)

-**Rend compte de l'actualité nationale et internationale grâce à son fonds spécialisé (livres, revues, documents sonores, vidéos).**

-**Constitue une mémoire tsigane partie intégrante du patrimoine national et européen.**

-Favorise les rencontres entre communautés et la promotion artistique.